



Une enquête nationale pour connaître et reconnaître la production logicielle

Les logiciels de recherche sont étroitement liés dans le processus de la recherche aux publications et données et constituent un des piliers de la production de connaissance scientifique. Conçus, maintenus, et utilisés par des équipes de recherche, éventuellement dans une dimension internationale, ils peuvent découler de travaux de recherche comme ils peuvent les favoriser.

Le logiciel de recherche peut être un outil, un résultat ou un objet d'études. Dans la quasi-totalité des disciplines scientifiques, son rôle reste essentiel.

L'activité de conception et maintenance de logiciels est très largement sous-estimée et encore très mal reconnue.

Pour mieux connaître et reconnaître les logiciels de recherche, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance une **enquête nationale** qui permettra de réaliser un **catalogue ouvert des logiciels** issus de la recherche.

Cette enquête s'adresse à l'ensemble des contributeurs de la recherche publique française. Elle est d'ores et déjà ouverte et sera clôturée le 15/05/2023 à 12h00. Elle comporte 42 questions et son temps de réponse est estimé à 20 min.

L'outil requiert une authentification qui permet aux répondants d'inviter des collègues à répondre collaborativement et en plusieurs fois.

L'accès à l'enquête <https://enquete.dgri.fr/logicielsderecherche/>

18 avril 2023